

L'Accord de Bali sur les stocks publics de sécurité alimentaire

Jacques Berthelot

Les enjeux agricoles essentiels de la 9^e Conférence ministérielle de l'OMC à Bali portaient sur le changement de la règle de l'Accord sur l'Agriculture (AsA) sur les stocks publics de produits alimentaires. L'Inde, au nom du G-33 – groupe de 46 pays en développement (PED) priorisant la protection de leur marché intérieur agricole – avait demandé le 13 novembre 2012 qu'un accord à Bali modifie comme suit la note de bas de page 5 de l'article 3 de l'Annexe II de l'AsA : "*La différence entre le prix d'acquisition et le prix extérieur de référence*", prix moyen à l'importation de 1986 à 1988, "*ne doit pas être comptée dans la MGS*", c'est-à-dire dans les soutiens internes "*ayant des effets de distorsion des échanges*". Les Etats-Unis (EU) et l'UE s'opposaient à ce changement, craignant que cela ne remette en cause l'ensemble des règles de l'AsA, mais le ministre du Commerce de l'Inde, Anand Sharma, a été très ferme : "*Pour l'Inde la sécurité alimentaire n'est pas négociable... Le besoin de stocks publics de grains alimentaires pour assurer la sécurité alimentaire doit être respecté*", d'autant que la loi sur la sécurité alimentaire nationale du 12 septembre 2013 a étendu à 820 millions d'Indiens une aide alimentaire fortement subventionnée de 60 kg de riz ou de blé par an.

Le texte de l'Accord reste ambigu sur plusieurs points : les Membres de l'OMC acceptent de changer la règle "*jusqu'à ce qu'une solution permanente soit trouvée*", si possible dans les 4 ans, et un groupe de travail sera constitué à l'OMC pour y parvenir. Les PED ont donc coincé un pied dans la porte des règles de l'AsA et il reste à l'ouvrir complètement dans le groupe de travail. Les EU et l'UE freineront ses travaux pour ne pas remettre en cause les autres règles de l'AsA qu'ils ont concoctées en face à face durant le Cycle de l'Uruguay et qui sont très défavorables aux PED. Les PED doivent prendre l'offensive contre les EU et l'UE qui ont tout à perdre car il sera facile de montrer que ce sont les plus gros tricheurs avec les règles de l'AsA, ce qui encouragera les PED, et d'abord l'Inde, à les poursuivre à l'OMC pour les obliger à refonder ces règles sur la souveraineté alimentaire.

Les principales tricheries des EU et de l'UE sont les suivantes :

- 1- Les aides directes fixes des EU ont été condamnées à l'OMC en 2005 comme n'étant pas dans la boîte verte, ce qui permettrait de condamner encore plus facilement celles de l'UE, de 37,7 milliards d'€ en 2012.
- 2- Les EU et l'UE ne considèrent pas les aides aux aliments du bétail – 13,7 milliards d'€ en 2009-10 dans l'UE27 – comme des aides aux intrants, pas plus que celles aux céréales et oléagineux transformés en éthanol et biodiesel.
- 3- L'Organe d'appel de l'OMC a jugé à 4 reprises – en 2001, 2002, et 2005 (produits laitiers du Canada, coton des EU et sucre de l'UE) – que les aides internes aux produits agricoles exportés sont des subventions à l'exportation.
- 4- L'OMC a triché le 6 décembre 2008 en disant que l'exemption *de minimis* par produit est de 5% de la valeur de la production totale des pays développés, ce qui réduit fortement le "*soutien global interne ayant des effets de distorsion des échanges*" autorisé.
- 5- Les EU sous-notifient depuis 2008 2 milliards de \$ sur les produits laitiers, contrairement au paragraphe 5 de l'Annexe 3 de l'AsA.

Pour conclure, malgré ses limites, l'Accord de Bali sur les stocks de sécurité alimentaire ouvre la voie à une refondation de l'AsA. Encore faut-il que la société civile du Nord comme du Sud se mobilise fortement. Mais cela sera très difficile pour la Coordination Européenne Via Campesina et ses adhérents comme la Confédération paysanne en France puisque la dénonciation des tricheries de l'UE sur les subventions agricoles non conformes à l'AsA ne serait pas confortable pour leurs membres paysans dont les aides directes, donc le revenu, baisseraient très fortement.